Plan-masse et de situation. D'après le plan cadastral, 1980, section BR, parcelle 178, éch. 1 : 1 000, agrandi.

IVR52_20004904599A4
Auteur de l'illustration : I. Frager
Date de prise de vue : 2019
(c) Ville d'Angers ; (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation